

PERSPECTIVES

Bulletin de l'actualité architecturale, paysagère et urbaine de Moselle - Numéro 57



Metz · Parc de la Seille

À DÉCOUVRIR, À PARTAGER	2
PLEIN CHAMP SUR ...	3
La maison individuelle contemporaine	
LE POINT SUR	6
Un architecte, pourquoi ?	
REPORTAGE	7
Équipement multi accueil à Yutz	

Dans le contexte de la réforme des intercommunalités et pour ajuster au mieux le positionnement du CAUE, j'ai souhaité dès 2010 refonder nos actions par la définition des orientations stratégiques adoptées par l'assemblée générale du 27 janvier 2011.

Elles fixent le cap de notre association et se concrétisent chaque jour au travers des actions de l'équipe du CAUE pour servir toujours mieux les Mosellans et particulièrement les Maîtres d'Ouvrage Publics.

Pour renforcer l'image et l'identification du CAUE, vous avez découvert à l'occasion des vœux notre nouvelle charte graphique. Le logo et ses maillons symbolisent à la fois la présence utile du CAUE dans les démarches d'urbanisme, de construction, de rénovation et d'embellissement. Il représente aussi une poignée de main et rappelle en cela la dimension humaine indispensable aux échanges et conseils comme la proximité nécessaire.

Cette volonté s'exprimera très bientôt aussi par la transformation du site internet indispensable à la diffusion de nos informations, sensibilisations et actions. Elle se traduira aussi par une nouvelle base documentaire qui permettra de conserver, mobiliser et mutualiser nos ouvrages, réflexions et inventaires.

Il sera également dès la fin de ce trimestre finalisé un guide «Réussir une construction publique écologique. Le rôle clé du maître d'ouvrage», dont vous trouverez le document d'annonce avec l'envoi de ce bulletin ; il sera complété par d'autres sur les sujets de préoccupation régulièrement traités lors des demandes de conseils.

Ces réflexions et productions nous permettront d'envisager des rendez-vous réguliers sur le territoire mosellan pour échanger et sensibiliser les porteurs de projets sur des préoccupations précises. Il ne sera pas pour autant oublié la diffusion régulière de l'information sur les nouveautés lorsqu'elles concernent l'architecture, l'urbanisme et le paysage avec en particulier le cadre de vie des mosellans.

Clément LARCHER
Président du CAUE

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public - Loi du 3 janvier 1977

«LES PETITS DE L'OLYMPE» EQUIPEMENT MULTI ACCUEIL ET RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM) À YUTZ



Ce projet prend place dans la zone «Olympe II» à Yutz. Il s'insère dans un programme d'aménagement qui bénéficie d'une démarche environnementale. Celle-ci se traduit notamment par un traitement qualitatif des espaces de voirie, la gestion alternative des eaux pluviales, la réutilisation des matériaux présents sur place et l'incitation à construire des projets basse consommation d'énergie.

Des bâtiments publics, de l'habitat collectif et individuel, des services à la personne et un pôle médical seront également réalisés d'ici 2019.



La structure «les Petits de l'Olympe» comprend un centre multi accueil, prévu pour recevoir quarante enfants partagés entre la crèche et la halte-garderie (douze petits/ treize moyens/quinze grands) et un Relais des Assistants Maternels (RAM) lieu d'écoute, d'information et d'animation pour les parents, les assistants maternels et les enfants. Des bureaux d'accueil, un espace de psychomotricité, des salles de vie, des dortoirs, des lieux de propreté, une biberonnerie, une cuisine, une buanderie, des vestiaires et des locaux techniques répondent au programme. Les parents ont accès à l'ensemble des espaces afin d'offrir une continuité entre le milieu familial et la structure d'accueil.



Orienté plein sud, ce bâtiment en bois apparaît tel deux ensembles imbriqués : le RAM dont la distribution intérieure des pièces s'enveloppe clairement dans une forme ovoïdale et le multi accueil dont la composition linéaire est rythmée par des décrochements tant en plan qu'en élévation. La rencontre de la courbe et de la droite sur la façade principale amène naturellement l'utilisateur vers l'entrée. Le bâtiment de plain pied présente une accessibilité complète aux personnes à mobilité réduite

(adultes et enfants) et peut recevoir jusqu'à cinq enfants handicapés (loi handicap février 2005). La sobriété du bardage de la façade Est accentue l'ondulation de la toiture végétalisée que l'on perçoit au nord. Un treillis métallique courbe autour duquel s'agrippe du lierre, duplique la façade nord d'un rideau de verdure. La façade Ouest retrouve la forme ovoïdale consacrée à l'espace du RAM.



La distribution intérieure technique et ludique s'étale de part et d'autre d'un axe circulatoire. Cette lecture simple permet aux enfants une appropriation progressive des lieux (angles arrondis, alcoves, puits de lumière, prise en compte spatiale des amplitudes d'âges et de rythmes de vie ...). L'espace de jeux extérieurs clos, en sol amortissant, prolonge la façade Sud. Les enfants y accèdent librement et progressivement depuis leur unité de vie (carré de terre à cultiver).



Le projet répond aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) avec une ossature en sapin français non traité (séché à 12% d'humidité), une isolation des murs en laine de bois et en ouate de cellulose, du triple vitrage, une eau chaude produite par des panneaux solaires, une centrale de traitement d'air par double flux avec récupérateur de chaleur...

Tout le personnel a été sensibilisé aux usages, y compris le personnel chargé de l'entretien (livret pédagogique). Un suivi de la maintenance et de l'entretien prévu sur 2 années (humidité de l'air, compteurs d'énergie et d'électricité par poste : climatisation, production de chaleur, échange pompe double flux, chauffage par zone ...) permettra d'affiner la gestion du bâtiment. La consommation énergétique est prévue pour atteindre le niveau passif : < 15 kwh/m²/an.

Le projet a été labellisé par l'ADEME au titre du programme PREBAT 2009 (Programme de Recherche et d'Expérimentation sur l'Énergie dans les Bâtiments) car sa démarche est exemplaire sur le plan environnemental.

Maître d'ouvrage
Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville

Maître d'œuvre
Mil'lieux - Jean-Philippe Donzé

SHON : 1029 m²

SHOB : 1036 m²

Coût total travaux : 1 738 000 € HT

Coût global : 1 995 000 € HT
(maîtrise d'œuvre, SPS, CT, DO, étude de sol)

Coût m² de SHON : 1689 € HT/m²

Coût global réel : 1938 € HT/ m²

Fin du chantier
Septembre 2010